

Proposition d'un représentant d'une communauté professionnelle territoriale de santé et des équipes de soins primaires, des communautés psychiatriques au sein des Conseils Territoriaux de Santé

Date limite de candidature : 31 mars 2022

Candidature à adresser à : ars-bretagne-democratie-en-sante@ars.sante.fr

Informations relatives à la communauté	
<u>Nom de l'organisme</u>	
<u>Coordonnées du (ou de la) Président(e)</u>	
Sur quel (s) CTS postulez-vous ?	
☐ CTS Penn Ar Bed ☐ CTS Lorient Quimperlé ☐ CTS Brocéliande Atlantique ☐ CTS Haute Bretagne ☐ CTS Saint Malo Dinard ☐ CTS Armor ☐ CTS Cœur de Breizh	
Informations relatives à la personne proposée	
<u>Nom du candidat</u>	
<u>Date de naissance</u>	
<u>Adresse personnelle</u>	
<u>Numéros de téléphones (portable et/ou fixe)</u>	
<u>Adresse électronique</u> <i>(sur laquelle vous recevez les convocations et documents relatifs aux commissions)</i>	
<u>Siège pour lequel vous postulez</u> <i>Cochez la case correspondante</i>	Titulaire ☐ Suppléant 1 ☐ Suppléant 2 ☐
<u>S'agit-il d'une :</u> (cochez la mention utile) : - Nouvelle nomination ☐ - D'une demande de renouvellement ☐	

Son parcours professionnel et sa situation actuelle
(en quelques mots)

Quelles sont ses motivations et celles de l'association ?

Date :

Signature du (ou de la) président(e) ou son représentant :
(+ cachet de l'association)

Date :

Signature du représentant:

Vos droits concernant vos données :

« L'ARS Bretagne procède à un traitement de vos données personnelles pour la gestion et le suivi de l'appel à candidature relatif au renouvellement des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité au sein des conseils territoriaux de santé, traitement nécessaire à la mission d'intérêt public dont est investie l'ARS en vertu de l'article L. 1431-2 du Code de la santé publique. Vos données personnelles sont conservées au minimum 10 ans et sont uniquement destinées au service interne de l'ARS en charge de la démocratie en santé.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou geler l'utilisation de vos données en exerçant votre demande auprès du délégué à la protection des données (DPO) : ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr ou par voie postale.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si vous estimez que le traitement de vos données constitue une violation de la réglementation. »

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la déléguée à la protection des données de l'ARS Bretagne et en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité, à l'adresse suivante :



Coordonnées à utiliser uniquement pour les sujets relatifs au traitement de vos données personnelles

Par courriel : ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr	Par voie postale : ARS Bretagne Pôle juridique – Déléguée à la Protection des Données 6, place des Colombes CS 14253 35042 RENNES CEDEX
--	--